

Recommandations du laboratoire national de référence pour l'hypodermose concernant la lutte contre le varron

I. Traitement préventif d'automne

• Principe

En principe, il faut traiter tous les animaux de l'espèce bovine détenus ou estivés dans une région où la maladie est endémique.

• Produits

- Neguvon^R en solution à 10 %
- Ivomec^R en solution injectable à 1 % (enregistré par l'OICM pour les bovins) sous forme de "microdose"
- Eprinex^R en solution Pour-On
- Dectomax^R

• Traitement

Vaches laitières

- 6 ml de Neguvon^R par 100 kg de poids.
Dose maximale par animal: 36 ml de Neguvon^R, autrement dit:
animaux > 600 kg = 36 ml de Neguvon^R
pas de délai d'attente pour le lait
- 10 ml d' Eprinex^R par 100 kg de poids.
pas de délai d'attente pour le lait

Génisses, Vaches-mères,
Veaux âgés de plus de 3 mois
au
cas où ils ont déjà été mis au
pâturage:

- 0,1 ml d'Ivomec^R en solution injectable à 1 %
par animal ("microdose").
Délai d'attente selon les indications du fabricant

• Méthodes de traitement

- Traitement spécifique de l'hypodermose

Traitement au Neguvon^R

Traitement selon l'indication de dosage originale. Les détails à connaître sont décrits dans le mode d'emploi.

Traitement à l'Ivomec^R

Ce traitement à l'Ivermectin est désigné comme "microdose".
A cet effet on injecte s/c. à l'arrière de l'omoplate une dose de 0,1 ml d'Ivomec^R à 1%, en utilisant une seringue à dosage automatique (p. ex. Socorex, Eisenhut SA) avec une aiguille de 1,6 x 15 mm.
L'aiguille doit être changée au plus tard lorsque l'on change d'exploitation.

Traitement à l'Eprinex ^R	Traitement selon l'indication de dosage originale. Les détails à connaître sont décrits dans le mode d'emploi.
Période du traitement	15 octobre - 30 novembre Cette période concerne le traitement prophylactique spécifique de l'hypodermose.
- <u>Traitement combiné</u>	En cas de traitement combiné, c'est-à-dire en cas de traitement parallèle de l'hypodermose, d'une infestation par des strongyloïdes gastro-intestinaux et par des vers pulmonaires, la solution alternative suivante est possible: dose normale (= dose thérapeutique) d'un dérivé de l'Avermectin (Ivermectin, Doramectin ou Éprinomectine) selon l'indication du fabricant; Délai d'attente selon les indications du fabricant.
Période du traitement	Application à l'automne, c'est-à-dire entre la désalpe et la mise à l'étable pour l'hiver, mais jamais avant le <u>20</u> septembre.

II. Traitement thérapeutique de l'hypodermose cliniquement manifeste (apparition de varrons sur le dos des animaux)

Tous les animaux atteints	Ecraser manuellement les varrons qui apparaissent ou appliquer une solution de Tikizid ^R ou de Neguvon ^R 1x par semaine sur les nodules du varron (quelques gouttes). Ecraser ensuite les varrons. Répéter l'opération jusqu'à ce que n'apparaissent plus de nouveaux nodules. <u>Aucun</u> traitement systémique ne doit être effectué au printemps!
---------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

III. Renseignements

Pour toute information ou tout renseignement complémentaire concernant le traitement du varron (notamment pour les questions relatives au diagnostic, aux résidus médicamenteux, aux délais d'attente, etc.) on s'adressera à l'une ou l'autre des personnes mentionnées ci-dessous:

Professeur Kurt Pfister, Dr en méd. vét.
Responsable technique au niveau suisse de la
lutte contre l'hypodermose
Laboratoire national de référence pour
l'hypodermose
Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel
Rue E. Argand 11, 2000 Neuchâtel
Tél. 021-633 31 05 prof.
Tél. 031-951 20 63 privé
Fax 021-633 31 55

ou

Jean-Luc Charbon, dr en méd. vét.
Rte du Chasseral 14
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. 026-663 13 44 prof.
Tél. 026-663 12 04 privé
Fax 026-663 40 00

Neuchâtel, le 22 octobre 1999

professeur K. Pfister
Laboratoire national de référence pour
l'hypodermose